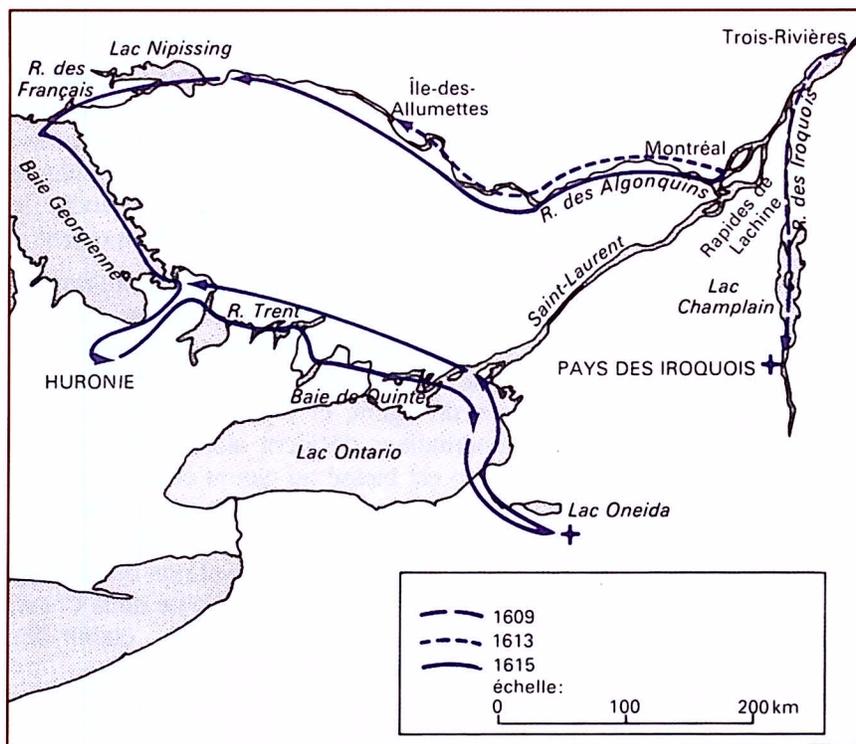


Les explorations de Champlain de 1608 à 1615



Depuis 1609, les Hurons promettaient de l'amener dans leur pays, mais reportaient la visite d'exploration. En 1612, Champlain rencontre à Paris le truchement Nicolas de Vignau. Il affirme s'être rendu avec des Amérindiens à la Mer du Nord. En 1613, Champlain prend la décision de s'y rendre lui-même. En compagnie de Nicolas de Vignau, d'un autre Français et d'un guide amérindien, Champlain remonte en canot la partie inférieure de la rivière des Algonquins (des Outaouais) jusqu'à l'île des Allumettes. Les Algonquins de l'île, comme on les appelle, profitent de cet emplacement pour prélever des péages sur le commerce des fourrures. Ils bloquent le passage à Champlain. Devant la résistance des Amérindiens, ce dernier rebrousse chemin après avoir dénoncé Vignau comme menteur.

L'astrolabe de Champlain

L'astrolabe est un instrument d'origine arabe servant à déterminer le degré de latitude. C'est un outil indispensable au cartographe. Champlain perd le sien en 1613, une perte dont la date est facile à détecter. Dans le journal de Champlain, les latitudes prises les jours précédant le 6 juin 1613 sont d'une grande précision; les entrées deviennent vagues par la suite. La perte aurait donc eu lieu au portage du Rat musqué, le 6 ou le 7 juin 1613. Champlain raconte que les canots étaient très chargés et les voyageurs incommodés par les moustiques durant ce dangereux portage. L'instrument a été retrouvé en 1867, dans le comté de Renfrew-Nord. Après un long séjour aux États-Unis, l'objet, racheté, se trouve au Musée canadien des civilisations.



En 1615, les Hurons, en échange du soutien militaire de Champlain contre les Iroquois, lui promettent de le conduire dans leur pays au sud de la baie Georgienne, région qui contrôle les sources d’approvisionnement en fourrure en provenance des Grands Lacs. Le fondateur de Québec remonte la rivière des Outaouais jusqu’au confluent de la Mataouan (aujourd’hui Mattawa) et, de portage en portage, de lacs en rivières, rejoint le lac Nipissing, puis, descendant la rivière des Français, atteint ce qu’il nomme la mer douce (le lac Huron). L’expédition parvient au village de Toanché, le 1^{er} août. Les Français séjournent dans divers autres villages de la région.

Le 14 août 1615, l’expédition militaire se met en route. Hurons et Français descendent la vallée de la Trent jusqu’au bout oriental du lac Ontario. Après avoir traversé le Saint-Laurent, l’expédition arrive le 9 octobre au sud-est du lac Ontario, au cœur des Cinq Cantons iroquois. Les stratégies militaires françaises et huronnes divergent, et il y a mésentente entre Champlain et ses alliés. Les Amérindiens décident alors de rentrer. Au cours de l’affrontement, Champlain est blessé au genou et à la jambe. Il revient en Huronie en décembre. Il y passe l’hiver et en profite pour explorer la région avant de retourner à Québec, en mai 1616. La vaste étendue d’eau de l’Ouest est bien une mer d’eau douce et non un passage vers l’Orient. Champlain ne renonce pas à découvrir la route de la Chine, mais, pour l’instant, d’autres tâches l’attendent à Québec : établir des colons et organiser le commerce des fourrures.

Les Français en Huronie

Au Canada, le grand projet religieux de l’époque s’appelle Sainte-Marie-aux-Hurons. Les promoteurs de cette mission arrivent de la France, pays qui connaît au XVII^e siècle plusieurs mouvements importants de ferveur religieuse. Cet élan de foi produit non seulement de grands mystiques, comme Marie de l’Incarnation au Canada, mais aussi des missionnaires ne demandant rien de plus que le martyre. De nouveaux ordres religieux, comme les Jésuites, se trouvent bientôt d’un bout à l’autre du monde.

Parti en France « *rechercher quelques bons religieux, qui eurent le zèle et l’affection à la gloire de Dieu* », Champlain ramène quatre récollets, dont Joseph Le Caron. Ce dernier prend part à l’expédition de Champlain en Huronie en 1615. Il devient le premier missionnaire en Ontario. Le récit du voyage de récollets dans les Pays-d’en-Haut en 1623 est publié en 1632 par le frère Sagard. Cet ouvrage, *Le Grand Voyage au pays des Hurons*, est le premier travail ethnographique au Canada.

Retour aux sources

« *Du pays des Hurons, et de leurs villes, villages et cabanes.* »

Mais, pour parler en general du pays des Hurons, de sa situation, des mœurs de ses habitants, et de leurs principales ceremonies et facons de faire, disons premierement, qu’il est situé sous la hauteur de quarante-quatre degrez et demy de latitude, et deux cens trente lieux de longitude à l’Occident, et dix de latitude; pays fort déserté, beau et agreable, et trauersé de ruisseaux qui se desgorgent dedans le grand lac. On n’y voit

point vne face hydeuse de grands rochers et montagnes steriles, comme on voit en beaucoup d'autres endroits és contrées Canadiennes et Algoumequines.

Le pays est plein de belles collines, campagnes, et de tres-belles et grandes prairies, qui portent quantité de bon foin, qui ne sert qu'à y mettre le feu par plaisir, quand il est sec : et en plusieurs endroits il y a quantité de froment sauuage, qui a l'espice comme seigle, et le grain comme de l'auoine : i'y fust trompé, pensant au commencement que i'en vis, que ce fussent champs qui eussent esté ensemencez de bon grain : ie fus de mesme trompé aux pois sauuages, où il y en a en diuers endroits aussi espais, comme s'ils y auoient esté semez et cultiuez : et pour monstrier la bonté de la terre, vn Sauuage de Toënchen ayant planté vn peu de pois qu'il auoit apportez de la traicte, rendirent leurs fruicts deux fois plus gros qu'à l'ordinaire, dequoy ie m'estonnay, n'en ayant point veu de si gros, ny en France, ny en Canada.

Il y a de belles forests, peuplées de gros Chesnes, Fouteaux, Herables, Cedres, Sapins, Ifs et autres sortes de bois beaucoup plus beaux, sans comparaison, qu'aux autres prouinces de Canada que nous ayons veues : aussi le pays est-il plus chaud et plus beau, et plus grasses et meilleures sont les terres, que plus on aduance tirant au Sud : car du costé du Nord les terres y sont plus pierreuses et sablonneuses, ainsi que ie vis allant sur la mer douce, pour la pesche du grand poisson.

Gabriel Sagard, *Le Grand Voyage au pays des Hurons*, p. 78-79.

Disposant de peu de missionnaires, les Récollets invitent, en 1625, les Jésuites à venir leur prêter main-forte. Cinq arrivent la même année. En 1626, le récollet Daillon se rend au village huron de Toanché avec deux jésuites : les pères Jean de Brébeuf et Anne de Nouë. De 1626 à 1629, les trois prêtres ne font qu'un seul baptême. À l'été de 1628, seul le père Brébeuf demeure en Huronie. En 1629, la colonie passe aux Anglais, et tous les Français vivant dans les Pays-d'en-Haut reçoivent l'ordre de rentrer dans la mère patrie. Lorsque la colonie est finalement rendue à la France, en 1632, seuls les Jésuites reviennent. Ils sont de retour en Huronie en 1634.

Jean de Brébeuf fonde la mission de Sainte-Marie-aux-Hurons en 1634, avec l'aide de quelques confrères. Leur connaissance du huron est rudimentaire et, pour prêcher, les missionnaires ont recours à des images. Ils traduisent quelques prières chrétiennes en huron. Le travail du missionnaire est délicat, difficile et long. Les prêtres séjournent quelques années, puis, épuisés, retournent en France. Les résultats sont mitigés. Des épidémies de grippe, entre 1635 et 1637, mettent la vie des missionnaires en danger : on les accuse de sorcellerie.

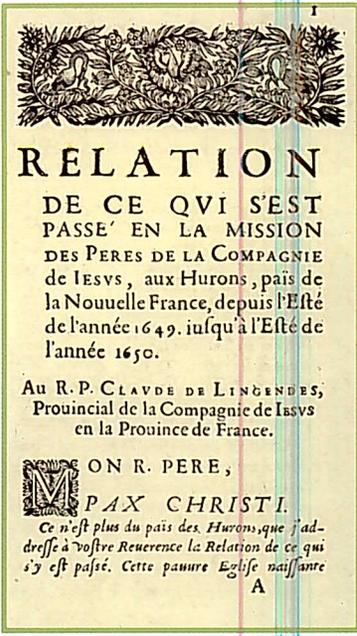
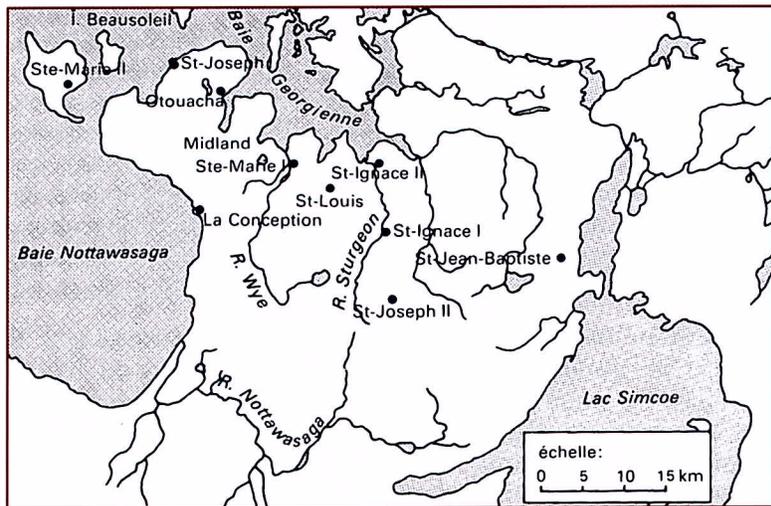
En 1638, les missionnaires font construire une chapelle. Le père Jérôme Lalemant devient supérieur de la mission. À la fin de 1639, 13 jésuites sont en mission en Huronie. Les missionnaires ont des engagés et aussi des donnés, c'est-à-dire des laïcs qui, par une entente signée, se mettent au service des prêtres en échange de quoi ils sont logés, nourris, vêtus et soignés. En 1648, les Jésuites de la Huronie comptent 11 engagés et 20 donnés.

Les membres des tribus huronnes scrutent le comportement de ces missionnaires qu'ils appellent les « robes noires », ces Européens si différents des autres. Ils se méfient de ces hommes sans femme et sont fascinés par les outils de construction et les articles religieux que les pères ont en leur possession : images, statues, chapelets, médailles. Mais les conversions sont rares, sauf chez les malades et les vieillards. De la même manière qu'ils échangent des techniques et des outils, ils échangent des explications sur les forces surnaturelles, mais hésitent à se convertir. C'est que la chrétienté apporte la division dans les populations où la cohésion sociale dans un milieu difficile est un facteur de survie. La vie des convertis ne peut plus être la même que celle de leur famille. Ils se retrouvent vite hors du clan, c'est-à-dire hors d'un réseau d'entraide et d'échanges essentiels à leur survie. De plus, les missionnaires sont accusés de propager par sorcellerie les épidémies de grippe qui ravagent la collectivité huronne en 1637.

La mission de Sainte-Marie-aux-Hurons

En 1639, après une reconnaissance minutieuse pour trouver un endroit stratégique où fonder une mission centrale en Huronie, le supérieur Jérôme Lalemant décide de l'emplacement de la mission fortifiée. Le site choisi se trouve au sud de la baie Georgienne, à 5 km de l'actuelle ville de Midland, sur les bords de la rivière Isaraqui (Wye). Il est facile d'y débarquer victuailles et matériaux, et ce site est près de bourgades importantes, au cœur du territoire huron qui compte quelque 10 000 âmes.

La Huronie



Page de titre de la *Relation des jésuites*, 1649-1650.

Il s'agit de rapports que les jésuites soumettent annuellement à leurs supérieurs. Ces documents constituent une source importante d'informations détaillées et de première main sur la vie des missions des Pays-d'en-Haut.

Témoignage

Extrait de la *Relation* du père Lalemant de l'an 1640

Ce lieu est situé au milieu du pays sur la coste d'une belle riviere, qui n'ayant pas de longueur plus d'un quart de lieue, joint ensemble deux lacs, l'un qui s'estend à l'Occident, tirant un peu vers le Septentrion, qui pourroit passer pour une mer douce, l'autre qui est vers le Midi, dont le contour n'a guere moins de deux lieues.

Relation des jésuites, 1637-1641, tome 2, p. 63.

La politique des reducciones

Les missions jésuites ou « *reducciones* » fonctionnaient comme des petites « républiques » indépendantes et vivaient en autarcie au cœur des colonies espagnoles en vue de protéger les autochtones de l'exploitation des Européens. Fondées dès le début du XVII^e siècle, elles fonctionnèrent jusqu'en 1768, date à laquelle les Jésuites furent renvoyés des colonies espagnoles.

Les missionnaires veulent créer une *réduction*, où seraient accueillis les convertis. Ils désirent rendre leur installation, sise à plus de 1 200 km de Québec, autosuffisante. Cette mission est baptisée Notre-Dame-de-la-Conception. Dans la pratique, on l'appelle Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons ou Sainte-Marie-aux-Hurons.

La nouvelle mission abrite des missionnaires et des laïcs. À partir de 1641, les progrès commencent à se faire sentir, alors que les attaques iroquoises se multiplient et affaiblissent les Hurons. À la chapelle déjà construite, on ajoute en 1642 un hôpital, puis une chapelle réservée aux autochtones. Les pères font aménager un cimetière. Grâce à des fonds reçus de France, ils fortifient la mission d'une palissade et commencent même à faire construire des bastions de pierre : les Hurons pourront y trouver refuge en cas d'attaques iroquoises. L'aménagement est fort ingénieux; on peut pénétrer dans la mission sans ouvrir la palissade, grâce à un canal muni de quatre écluses, assez large pour faire passer un canot d'écorce.

La *réduction* n'attire pas les convertis en aussi grand nombre que le voudraient les missionnaires. Il est donc décidé de donner à Sainte-Marie des missions satellites. Sainte-Marie sert de port d'attache d'où rayonnent les efforts des jésuites qui font mission dans les villages des environs : mission de l'Immaculée-Conception (Ossossané), de Saint-Joseph (Teanaustaïe), de Saint-Ignace, de Saint-Louis, de Saint-Michel et de Saint-Jean.

Les missionnaires font construire de petites chapelles et une résidence pour deux prêtres près du village amérindien. Trois fois l'an, les missionnaires se réunissent à la mission centrale : ils se détendent,

Portrait

François Gendron

C'est le premier médecin connu à vivre en Ontario. Né en France en 1618, il étudie la chirurgie à Orléans et arrive en Nouvelle-France en 1643. En 1644, il est à Sainte-Marie-aux-Hurons et travaille comme donné. Après la destruction des missions et de la Huronie en 1649, il rentre en France. En 1652, Gendron est ordonné prêtre et, bien que vicaire d'une paroisse, il pratique la médecine auprès des pauvres.

Durant son séjour dans les Pays-d'en-Haut, il a mis au point un onguent qu'il a nommé « pierres ériennes » et qu'il utilise pour soigner les ulcères, les fistules. La base de ce médicament est une poudre faite à partir de pierres ramassées sur les bords du lac Érié. La réputation du prêtre médecin grandit, s'étend et il est bientôt appelé à la cour pour soigner la reine. Les soins qu'il procure aux nobles lui rapportent de l'argent : il en envoie une partie, chaque année, dans les Pays-d'en-Haut. Il meurt en 1688 à Orléans.

Dictionnaire biographique du Canada, tome 1, p. 336-337.

prient, discutent des problèmes, cherchent des solutions et se ravitaillent. Ils font une retraite spirituelle et profitent d'un repos physique. Les Jésuites ont aussi des missions chez les Outaouais de la rive nord (Saint-Pierre), chez les Népissingues (Saint-Esprit), chez les Algonquins (Saint-Gabriel) et chez les Onontchataronons (Sainte-Élisabeth).

Les Népissingues sont des nomades qui voyagent, selon les saisons, de la baie James au lac qui porte leur nom. À l'hiver de 1640, les membres de cette tribu hivernent chez les Hurons. Lorsque revient le printemps, ils retournent au lac Nipissing avec deux missionnaires : Charles Raymbault et Claude Pijart. Cette nouvelle mission prend le nom de Saint-Esprit et fait pour la première fois l'objet d'une *Relation* en 1641. Cependant, la mission du Saint-Esprit ne dure que peu de temps. Le père Raymbault meurt en 1642. Cet été-là, le père Pijart poursuit son travail avec René Ménard. Les deux missionnaires ne convertissent personne. Dans la *Relation* de 1644, Pijart rapporte que les Népissingues ne « *pourront pas être comptés parmi les élus de Dieu* ».

En 1644, 22 soldats arrivent en Huronie. C'est la première fois qu'une garnison française est envoyée si loin à l'ouest. Vers 1646, il est même question d'établir un collège sur place. Aux premiers bâtiments construits s'ajoutent rapidement des entrepôts à provisions et à grains, une forge, un atelier de menuiserie, une cuisine commune et une résidence réservée aux prêtres. En 1648, la mission occupe 46 employés : des donnés, des engagés, des soldats, 4 frères et 19 prêtres.

La destruction de Sainte-Marie

Des conflits traditionnels opposent depuis longtemps certains peuples amérindiens entre eux, mais ces oppositions sont exacerbées par des rivalités commerciales. Les Iroquois convoitent la place des Hurons dans leur alliance avec les Français qui restent maîtres de la traite des fourrures. Pendant que les activités missionnaires s'accroissent dans les années 1640, les bruits de la guerre augmentent aussi. Les Hollandais troquent alors, avec les Iroquois des Cinq-Nations, des armes à feu contre leurs peaux de castors. Désormais mieux armés, ces guerriers redoutables sèment la terreur. Ainsi s'amorce une guerre d'un quart de siècle qui paralyse l'agriculture de la colonie et perturbe son développement et son commerce.

La guerre se porte contre les alliés des Français : les Algonquins et, surtout, les Hurons pour qui les Iroquois sont sans pitié. Ces derniers ont décidé, vers 1640, de s'emparer du réseau de traite des Hurons. Ils coupent la route entre le fleuve et les Grands Lacs. Une courte paix est conclue avec les Agniers, en 1645, mais elle est vite rompue. Deux ans plus tard, la rivière des Algonquins (Outaouais) est de nouveau bloquée par eux. L'enjeu est sans équivoque : les Hurons s'assimileront ou ils seront éliminés. On évalue à 2 000 individus le nombre de Hurons qui sont forcés de se joindre aux Iroquois. Commence alors la dernière manche : la destruction systématique de la Huronie. Les missions jésuites de la région subissent le même sort.

Les martyrs canadiens

Les martyrs canadiens sont un groupe de missionnaires et de donnés qui ont trouvé la mort au cours de leur travail d'évangélisation entre 1642 et 1649. La liste est révélatrice.

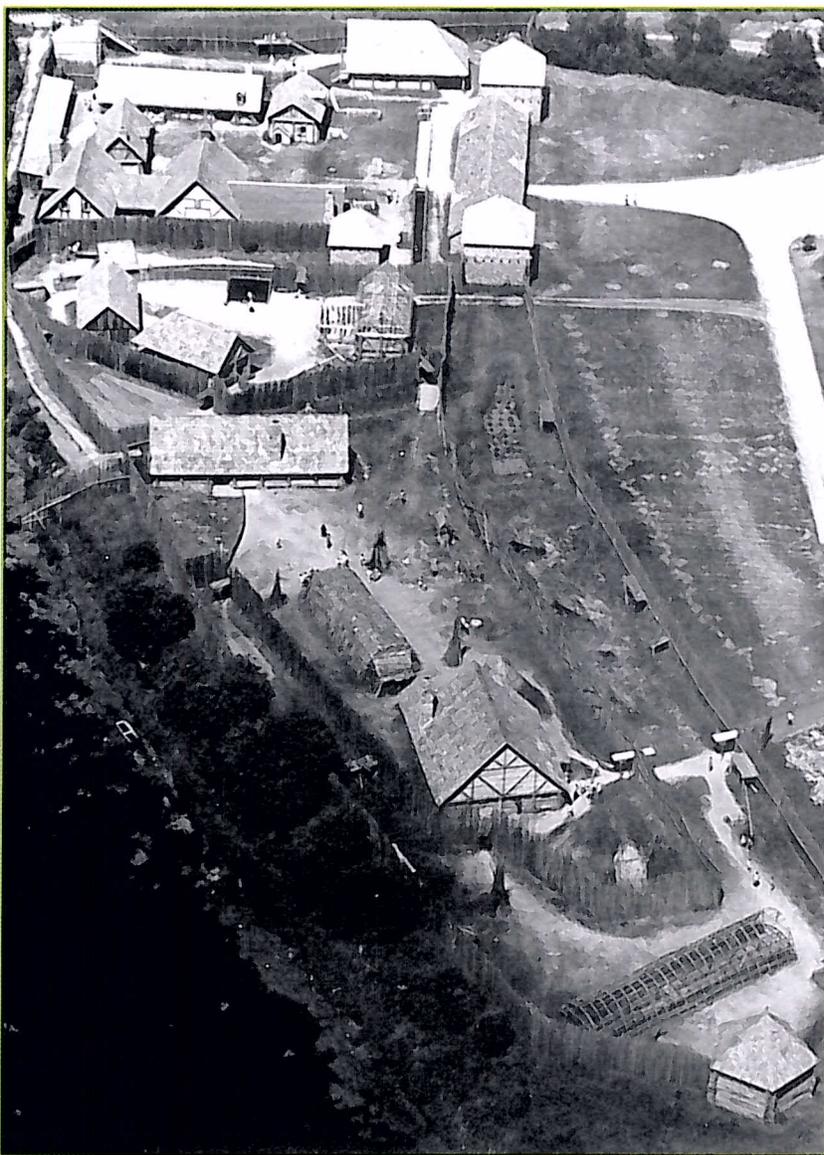
Le donné René Goupil disparaît en 1642 après avoir été traité comme un esclave durant des mois, suivi en 1646 par le donné Jean de La Lande et le père Isaac Jogues. Le père Antoine Daniel est tué en 1648. Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant sont torturés et mis à mort en mars 1649.

À Sainte-Marie-aux-Hurons, lorsqu'on apprend la destruction des autres missions, les pères décident d'incendier leur propre mission. Ils fuient avec les leurs et les Hurons convertis, qui vivent avec eux, vers l'île Saint-Joseph (île aux Chrétiens).

Mission Sainte-Marie-aux-Hurons

Les ruines de Sainte-Marie-aux-Hurons restent oubliées durant deux siècles. Au XIX^e siècle, on trouve, sur l'ancien site, divers objets et des vestiges de construction : voûtes cimentées, clous, objets de piété comme des chapelets. Mais l'endroit est de nouveau délaissé.

La mission devient l'objet de fouilles archéologiques méthodiques à partir de 1947. Grâce aux *Relations* et à d'autres documents qu'a rassemblés le jésuite Félix Martin au siècle précédent, les bâtiments sont reconstitués au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Sainte-Marie-aux-Hurons revit en partie aujourd'hui pour les amateurs d'histoire.



La mission de Sainte-Marie-aux-Hurons.

L'hiver suivant, le groupe réfugié à l'île Saint-Joseph subit d'incessantes attaques et souffre de la famine. Les survivants prennent finalement la direction de Québec le 10 juin 1650. Dans les Pays-d'en-Haut, les missions sont fermées et la Huronie est désertée par ses habitants.

Un bouleversement ethnique suit la destruction de la Huronie. Devant l'avance iroquoise, les tribus alliées des Hurons fuient et se dispersent. Le réseau de traite des Pays-d'en-Haut est détruit. Désormais, les Iroquois ont atteint leur objectif. Ils ont le contrôle du nord du lac Ontario et du haut Saint-Laurent. En 1650, la rivière des Outaouais tombe aussi sous leur domination. Les Pays-d'en-Haut sont sous domination iroquoise.

Commerce ou colonisation?

Dès le début, deux visions divergentes de l'avenir de la colonie s'opposent : la Nouvelle-France doit-elle rester une sorte de comptoir commercial où s'échangent les fourrures, ou faut-il en faire un lieu de peuplement?

Devant cette alternative, Champlain et d'autres tentent de concilier les deux points de vue. Mais il faut reconnaître que, malgré les efforts de peuplement et d'évangélisation, c'est l'orientation commerciale qui l'emporte dans la période 1610-1663.

La région des Grands Lacs est un vaste réservoir de fourrures, d'où l'importance des Pays-d'en-Haut.

Le commerce des fourrures fait la fortune des marchands français. Au Canada, le castor rapporte gros. En 1626, la Nouvelle-France exporte de 12 000 à 15 000 pelleteries vers l'Europe et le taux de profit est de 1 100 %. Le commerce des fourrures est une illustration des politiques mercantilistes des États de l'époque.

Les compagnies privées et la colonisation : les compagnies à charte (1604-1663)

Jusqu'en 1663, la Nouvelle-France relève de différentes compagnies de marchands organisées pour faire le commerce des fourrures. Les Amérindiens apportent leurs fourrures aux comptoirs français (à Tadoussac, plus tard à Trois-Rivières, ensuite à Montréal) pour les échanger contre des produits européens. De 400 à 500 canots amérindiens descendent l'Outaouais pour y prendre part. Les visiteurs dressent leurs tentes aux abords de la petite ville et s'installent. Les marchandises sont étalées. Le gouverneur prend part à la fête revêtu de ses habits de cérémonie. Il en va de même pour les chefs amérindiens. On fume le calumet, on discourt, et le marchandage commence et dure jusqu'à trois jours. Les Amérindiens échangent les peaux contre des haches de fer, des têtes de flèches, des chaudrons, et, bien que cela soit défendu, contre de l'alcool.

La nation des Outaouais, alliée des Français, qui habite au nord du lac Huron cherche à contrôler le commerce des fourrures et à en tirer bénéfice, comme le faisaient les Hurons avant leur dispersion. Cette nation des Outaouais, qui est en relation avec d'autres peuples vivant

à l'ouest des Grands Lacs, s'offre à alimenter le commerce avec la Nouvelle-France à condition de pouvoir contrôler la rivière qui mène vers Ville-Marie : la rivière des Algonquins devient ainsi la rivière des Outaouais. Un vaste réservoir de fourrures s'ouvre pour la colonie. Dans les années qui suivent, les cargaisons de fourrures des Pays-d'en-Haut arrivent de nouveau aux comptoirs de traite de la colonie.

La reprise du commerce et des explorations : Radisson et des Groseilliers

Deux personnages jouent un rôle important dans la traite des fourrures à cette époque. Dans les années 1650, alors que les régions des Grands Lacs se sont vidées devant la menace iroquoise, Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart des Groseilliers se rendent à l'ouest pour commercer.

La vie et la biographie de Radisson et de des Groseilliers ressemblent beaucoup à celles de Brûlé. Pierre-Esprit Radisson arrive de France en 1651. Il a 15 ans. Capturé par des Iroquois, il vit deux ans avec eux, les quitte et devient partenaire de son beau-frère Médard Chouart des Groseilliers. Ce dernier est arrivé en 1642. Il a travaillé un temps à la mission jésuite de la baie Georgienne. Hardis, téméraires, sans scrupules, les deux hommes ont un objectif commun : devenir riches.

Chouart des Groseilliers rencontre des Outaouais et décide de les accompagner dans leur contrée au sud du lac Supérieur en 1653. Des Groseilliers fait un voyage dans le nord-ouest en 1655-1656 : il remonte les rivières des Outaouais et Mattawa, traverse le lac Nipissing et descend la rivière des Français, traverse la baie Georgienne et le lac Huron pour atteindre le lac Sainte-Claire et le « détroit ». Il traverse vraisemblablement la péninsule du Michigan, longeant les rives du lac Michigan jusqu'à la baie des Puants (Green Bay), puis jusqu'à l'île de Michillimackinac, qui donne sur le lac Huron et la rive nord, pour revenir à Montréal.

Des Groseilliers et Radisson font en 1659-1660 un voyage d'exploration et de traite qui les conduit chez les Outaouais réfugiés au sud du lac Supérieur depuis les raids iroquois et la destruction de la Huronie. Les deux aventuriers passent un hiver difficile, mais ils en reviennent avec une grande quantité de fourrures qui sauvent la colonie. Ils apprennent aussi l'existence de riches régions de fourrures entre le lac Supérieur et la baie d'Hudson. Arrivés à Québec, ils sont brièvement accueillis en héros. Ils sont riches. Mais le gouverneur leur reproche d'avoir fait la traite sans autorisation. Mis à l'amende et emprisonnés, des Groseilliers et Radisson passent au service des Anglais en 1669 et travaillent ensuite pour la Compagnie de la Baie d'Hudson.

La bataille de Long-Sault (1660)

Dollard des Ormeaux a 25 ans. C'est un militaire de la garnison du fort de Ville-Marie. Croyant que les Iroquois, selon leur coutume, se sont divisés en petits groupes de combats, il propose d'attaquer les bandes qui descendront la rivière des Outaouais en s'embusquant à l'endroit dit Long-Sault, à quelques kilomètres à l'est de l'actuelle ville d'Hawkesbury. Il y a là une palissade abandonnée, et la rivière y est étroite. À la mi-avril,

le gouverneur permet le départ. Dollard part avec 16 compagnons et des Hurons. Arrivés sur place le 1^{er} mai, ils restaurent le fortin à la hâte. Ce qu'ignorent Dollard et ses compagnons, c'est que les Onontagués ont décidé de se déplacer cette fois par groupes de centaines d'individus.

Les Onontagués attaquent et sont repoussés. Dollard et les hommes qu'il commande renforcent davantage le fortin. Un nouvel assaut a lieu et la riposte des Français ne se fait pas attendre. Les Iroquois mettent le feu aux canots d'écorce placés le long de la palissade, mais le fort et ses défenseurs résistent. Un troisième assaut survient, et c'est un nouvel échec pour les attaquants. Ce temps perdu par les assaillants fait en sorte que leur plan d'une attaque simultanée avec leurs alliés n'est plus possible.

Durant cinq jours, les Iroquois ne bougent pas : ils ont envoyé un émissaire à leurs alliés du Richelieu. Ils se contentent de surveiller le fort pour que les Français ne puissent en sortir. Ils cherchent à gagner du temps, car ils attendent des renforts. Le huitième jour arrivent plus de 600 alliés iroquois. C'est l'attaque. Quelques Hurons se rendent à l'ennemi et, par eux, les Iroquois apprennent le petit nombre de combattants à l'intérieur du fort. L'attaque redouble d'intensité. Dollard décide d'une manœuvre risquée : lancer dans le camp ennemi un baril de poudre avec une mèche allumée. Le baril retombe dans le fort et explose. Les Iroquois franchissent la palissade et entrent dans le fort. Dollard meurt, victime de ses assaillants. Quelque 80 guerriers iroquois sont morts aux mains de quelques hommes seulement. Le projet d'invasion de la colonie est abandonné. Pour l'instant...

Un bilan modeste

La colonisation est un échec. Dans la vallée laurentienne (Québec, Trois-Rivières, Montréal), elle a peu progressé; dans les Pays-d'en-Haut, après les attaques iroquoises, elle est inexistante. En 1663, la Nouvelle-France compte à peine 3 000 habitants, tandis que la colonie de la Nouvelle-Hollande compte déjà 10 000 personnes et la Virginie, 30 000.

L'ambition des Français n'est que d'occuper temporairement, symboliquement, cette région en vue de profiter de ses richesses en fourrures. Au début des années 1660, les Pays-d'en-Haut ne comptent plus, officiellement, aucun Français.

Pour les marchands, le commerce des fourrures est plus important que toute autre activité, certainement plus que la colonisation agricole. Les compagnies à monopole, qui se sont succédé depuis 1604 en Nouvelle-France, et même la Compagnie des Cent-Associés, dont on espérait tant, n'ont pas rempli leurs engagements.

Des personnages en vue de la colonie tels que le gouverneur d'Avaugour, le vicaire apostolique M^{sr} de Laval et Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, pressent le roi d'agir : il faut développer la colonie, la peupler.

II – LA GRANDE EXPANSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE (1663-1713)

Dates repères

1663	Colonie royale
1668	Missions de Kenté et de Sainte-Marie-du-Sault
1670	Création de la Compagnie de la Baie d'Hudson
1671	Prise de possession de la région des Grands Lacs par Daumont de Saint-Lusson
1673	Fondation du fort Cataracoui (ou fort Frontenac)
1678	Fondation du fort Niagara
1684	Fondation du fort La Tourette (ou fort La Maune) au lac Nipigon
1686	Expédition du chevalier Pierre de Troyes à la baie d'Hudson
1701	Fondation du fort Pontchartrain du Détroit
1713	Traité d'Utrecht

Entre 1663 et 1713, la France change de politique et adopte pour la colonie une politique d'occupation et de peuplement du territoire. L'expansion territoriale dans les régions des Grands Lacs, des vallées de l'Ohio et du Mississippi et de la baie d'Hudson donne à la France le contrôle des trois bassins hydrographiques du continent et la met en conflit avec les prétentions continentales de la Grande-Bretagne en Amérique du Nord.

Une colonie royale

Louis XIV, aussi appelé Roi-Soleil, règne de 1643 à 1715. En 1661, il a 23 ans et décide de gouverner par lui-même. Il croit en l'absolutisme, doctrine affirmant que le pouvoir du roi est absolu parce qu'il vient de Dieu et que le roi est le représentant légitime de Dieu sur terre. Le roi n'a donc pas de comptes à rendre, sauf à Dieu. Dans la pratique, cependant, les pouvoirs royaux sont limités par la tradition, les privilèges de différents groupes ou ordres, comme le clergé et la noblesse, et le respect des droits locaux. À cette époque, les régimes politiques européens se ressemblent et sont encore loin d'admettre les principes démocratiques, l'autonomie des colonies et les droits des autochtones.

Tout comme il tente de mettre de l'ordre dans son royaume, Louis XIV veut en faire autant en Nouvelle-France qui devient, en 1663, une « colonie royale » relevant directement du roi. Ainsi, la fortune de la colonie va dépendre d'éléments externes, c'est-à-dire des guerres européennes entreprises par la France et l'Angleterre.

Le roi Louis XIV et son ministre Jean-Baptiste Colbert prennent une série de mesures qui visent à transformer la colonie.

Sur le plan politique : le roi réorganise le gouvernement de la Nouvelle-France. Il abolit le régime discrédité des compagnies. Il nomme le gouverneur, qui devient le plus haut personnage de la colonie avec la responsabilité des affaires militaires et des relations extérieures. L'intendant est responsable des affaires internes : la police, la justice et les finances. Le Conseil souverain devient le tribunal de dernière instance dans la colonie. Mais tous (gouverneur, intendant et Conseil souverain) relèvent du roi et de ses ministres.

Sur le plan religieux : le diocèse de Québec, couvrant toute la Nouvelle-France, est érigé en 1674.

Sur le plan économique : la question du commerce des fourrures reste capitale selon la doctrine du mercantilisme qui prévaut au XVIII^e siècle. Toutefois, Colbert autorise, en 1681, la traite intérieure, amnistiant les coureurs des bois qui ont commercé d'une manière indépendante (la réaction de Radisson et de des Groseilliers a porté ses fruits) et instituant un régime de congés de traite (25 sont accordés chaque année). Cette autorisation de commerce aura pour effet de multiplier le nombre de postes ainsi que la grandeur des canots.

Sur le plan militaire : le roi envoie le régiment de Carignan-Salières pour rétablir la paix avec les Iroquois de la Confédération. Ce régiment de 1 200 hommes arrive en 1665. Après des attaques organisées contre quelques villages iroquois, la paix est conclue en 1667. Le régiment repart en 1668, laissant dans la colonie 400 hommes qui s'établissent ici. À partir de ce moment, un système de milice est organisé et dirigé par des capitaines.

Cette réorganisation politique, économique et militaire témoigne d'une nouvelle détermination à agir. Car la France fait, dans les années 1663-1672, de grands efforts pour accroître le nombre de colons. Par des politiques de recrutement, la métropole encourage les soldats à rester en Nouvelle-France et à y fonder des familles. À cette fin, le roi envoie dans la colonie des filles à marier, les « filles du roi », et donne des incitations pécuniaires.

Les autorités veulent rendre la colonie plus productive. Dans cette entreprise, il n'y a toujours pas d'objectif clair et unique, car se dresse une nouvelle contradiction entre la politique de la métropole, qui veut développer la vallée du Saint-Laurent, et la politique des intendants et des gouverneurs locaux, qui n'ont pas abandonné le commerce des fourrures.

Le ministre Colbert veut développer l'agriculture et les manufactures, laissant aux Amérindiens le soin de recueillir les fourrures. D'ailleurs, Colbert interdit de construire des postes et de commercer en dehors de la colonie, politique qui n'est abandonnée qu'en 1681.

Malgré cette interdiction, l'intendant Jean Talon organise entre 1670 et 1673 une série d'expéditions pour conclure des alliances militaires et commerciales, comme l'expédition de Daumont de Saint-Lusson à Sault-Sainte-Marie en 1671, tandis que le gouverneur Frontenac contourne les consignes de Colbert en construisant les forts de Cataracoui (1673) et de Niagara (1678) pour protéger le commerce des fourrures dans la région des Grands Lacs.

Le 21 mai 1696, le roi Louis XIV intervient dans ce conflit et rend invalides les permis de traite des fourrures.

La reprise des contacts avec les Pays-d'en-Haut

La présence française dans les Pays-d'en-Haut se manifeste par le retour des missionnaires, des militaires et des commerçants.

Le retour des missionnaires

Les missions, en plus de propager la foi chrétienne, assurent une présence française chez les nations alliées, ajoutent un élément de stabilité aux explorations et en permettent parfois de nouvelles.

Les Jésuites reviennent dans les Pays-d'en-Haut en 1660. En 1667, le père Claude Allouez se rend au lac Nipigon. En 1668, le père Claude Dablon fonde la mission de Sainte-Marie-du-Sault sur la rive sud de la rivière Sainte-Marie. Mais c'est à partir de Michillimackinac, poste stratégique, au détroit entre les lacs Michigan et Huron, que rayonnent les missionnaires jésuites.

Les Récollets sont de retour en Nouvelle-France en 1670, à la demande de Talon. Ils s'établissent au fort Frontenac. Le père Louis Hennepin assiste à la construction du fort Niagara. En 1678, il est peut-être, avec un compagnon, le premier Français à avoir admiré les chutes du Niagara qu'il décrit comme « *le plus grand saut qui soit au monde* ».

Les Sulpiciens, quant à eux, tiennent la mission de Kenté, au nord-est du lac Ontario, à partir de 1668. Les missionnaires travaillent auprès d'un groupe de Tsonnontouans (Port Hope) et font construire des maisons et des bâtiments de ferme. Ils apportent de Ville-Marie des instruments agricoles. Après quatre ans d'efforts, la mission est presque devenue autosuffisante. Les messieurs de Saint-Sulpice quittent finalement la rive nord du lac Ontario vers 1680. Leur mission est reprise par les Jésuites. Les Sulpiciens reviennent au poste de La Galette (Prescott) en 1728.

Les émissaires de l'intendant

L'intendant Jean Talon écrit à Colbert, le 10 octobre 1670, qu'il a « *fait partir des gens de résolution qui permettent de percer plus avant qu'on n'a jamais fait, les uns à l'ouest et au nord-ouest du Canada et les autres au sud-ouest et au sud* ». Ils doivent « prendre possession, arborer les armes du Roi et dresser des procès-verbaux pour servir de titres ». Parmi ces « gens de résolution », on trouve des explorateurs, des missionnaires et des militaires.

Un premier exemple est donné par Adrien Jolliet et Jean Péré. En 1661, Adrien Jolliet se rend au lac Supérieur. Quelques années plus tard, Talon le charge, lui et Jean Péré, d'aller à la découverte des mines de cuivre du côté du lac Supérieur.

Un deuxième exemple provient de Dollier de Casson et de Bréhant de Galinée. Dollier de Casson, ancien capitaine dans la cavalerie française devenu sulpicien, a été aumônier militaire, puis curé de Trois-Rivières. Son compagnon, René Bréhant de Galinée, est mathématicien et géographe. Les deux sulpiciens veulent se rendre dans l'Ouest pour évangéliser.

Se méfiant du caractère capricieux de Cavalier de La Salle, Dollier de Casson se fait donc accompagner de Bréhant de Galinée. L'expédition est composée d'une douzaine d'hommes. Ils partent de Ville-Marie le 6 juillet 1669. Ils s'engagent non pas dans l'Outaouais, mais remontent le Saint-Laurent jusqu'au lac Ontario. Ils longent la rive nord. À l'autre bout du lac, à quelques kilomètres de l'actuelle ville de Hamilton, les membres de l'expédition rencontrent Adrien Jolliet qui revient des Grands Lacs.

Comme on le craignait, de La Salle décide soudainement de rentrer à Ville-Marie, se disant malade. Les deux sulpiciens décident néanmoins de continuer. Ils descendent la Grande Rivière jusqu'au lac Érié dont ils longent la rive. Ils décident d'hiverner. Au printemps 1670, ils prennent officiellement possession de la région entourant le lac Érié et décident de rentrer à Montréal par la route de la rivière des Français et de la rivière des Outaouais. Ils ont produit une carte, dont il existe une copie (l'originale étant perdue), qui montre que les Grands Lacs communiquent entre eux.

Les vignes du Seigneur

À la mi-octobre, René Bréhan de Galinée donne son appréciation des tout premiers vins fabriqués dans la presqu'île du Niagara. Il écrit : *Je vous diray en passant que la vigne ne vient ici que dans des sables, sur le bord des lacs et des rivières, mais quoiqu'elle n'ait aucune culture, elle ne laisse pas de produire des raisins en grande quantité aussi gros et aussi doux que les plus beaux de France; nous en fisme mesme du vin, dont M. Dollier dit la Sainte-messe tout l'hiver, et il estoit aussi bon que le vin de Grave; c'est un gros vin noir comme celui-là. On ne voit icy que des raisins rouges, mais en si grande quantité, que nous avons trouvé des endroits où on auroit fait facilement 25 ou 30 barriques de vin.*

Jacques Grimard, *Explorations et enracinements français en Ontario, 1610-1978*, p. 10.

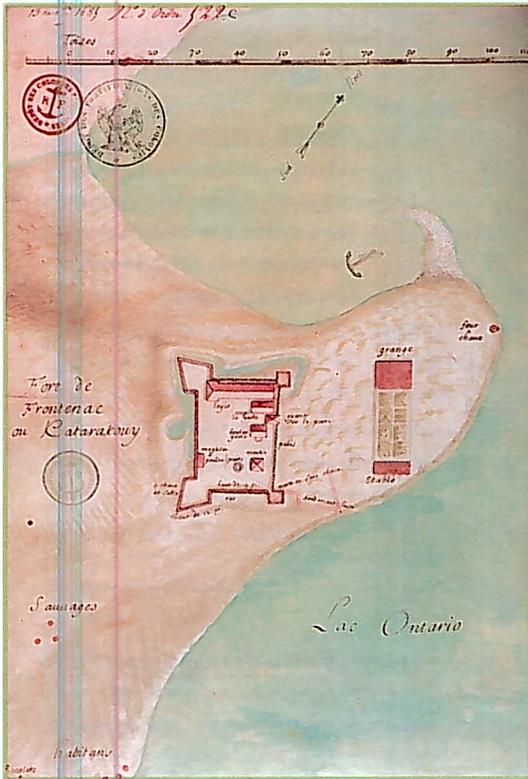
Un troisième exemple de « gens de résolution », peut-être le plus pittoresque, est celui de Simon-François Daumont, sieur de Saint-Lusson, officier du régiment de Carignan-Salières. Talon lui demande de reconnaître les territoires de la région du lac Supérieur. L'expédition se met en branle à l'automne 1670 et hiverne à l'île Manitouline. Avec eux, Nicolas Perrot voyage du côté du lac Supérieur et invite les tribus du Nord et celles des rives du lac à une rencontre avec les représentants de la France.

Les Jésuites ouvrent leur mission du saut Sainte-Marie en 1668. En juin 1671, une cérémonie officielle a lieu devant 14 nations autochtones rassemblées. Le sieur de Saint-Lusson prend possession, au nom de la France, de l'intérieur du continent jusqu'au Pacifique. Il plante la Croix et l'*Escu de France* pour assurer l'autorité du royaume sur ces contrées. Les pères de la mission, dont le supérieur Claude Dablon, sont témoins de la cérémonie. L'interprète Nicolas Perrot et le voyageur Louis Jolliet signent, eux aussi, le document de prise de possession.

La construction de forts à des endroits stratégiques

En dépit de la paix signée en 1667 avec les Français, les Iroquois de la Confédération continuent leurs attaques et poursuivent une véritable guérilla contre la colonie, à savoir les voyageurs et les familles de colons. Ils visent à détourner les Outaouais du commerce avec les habitants en faisant miroiter les avantages d'un commerce avec les Anglais. Le gouverneur de Courcelle cherche en conséquence à mettre sur pied un système de défense qui protégerait le commerce de la fourrure des attaques des Iroquois.

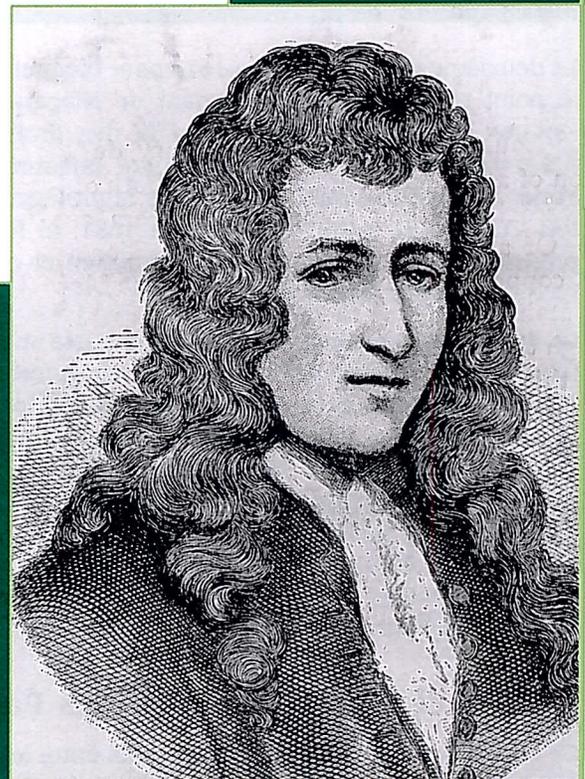
Le gouverneur Frontenac, qui se rend sur place en 1673, fait construire un poste de traite sur la rive du lac Ontario à l'embouchure de la rivière Cataracoui (Kingston). Le fort Cataracoui (ou Frontenac) devient ainsi le premier d'une série de forts construits pour arrêter le commerce de la fourrure avec les Anglais, qui se fait en contrebande.



Fort Frontenac,
dessin de N. Denonville, 1685.

Cavelier de La Salle devient commandant du fort en 1675. Il lui donne le nom de fort Frontenac, fait arracher la palissade et construire un rempart de pierres à quatre bastions, armés de neuf petits canons. Au recensement de 1677, le fort est habité par les récollets Louis Hennepin et Luc Buisset, un ingénieur, un notaire, un médecin et 15 soldats. À eux s'ajoutent quelques artisans, armuriers, charpentiers, tailleurs et menuisiers. Deux d'entre eux y résident avec femme et enfants.

Portrait



Robert Cavalier de La Salle

Cet explorateur naît à Rouen en 1643. Il étudie chez les Jésuites et pense un temps devenir prêtre. Mais, à 22 ans, il se sent davantage attiré par l'aventure et s'embarque pour la Nouvelle-France, bien résolu à faire fortune. À son arrivée en 1666, il achète une seigneurie sur la pointe ouest de l'île de Montréal (Lachine). Sa terre lui sert aussi de poste de traite. Grâce à ses contacts commerciaux avec diverses tribus, il en vient à comprendre plusieurs langues amérindiennes et à recueillir des informations sur les lacs et les cours d'eau à l'ouest du Saint-Laurent.

En 1683, après son expédition à l'embouchure du Mississippi, il obtient la permission de fonder une colonie dans le golfe du Mexique. En juillet 1684, il quitte la France avec quatre navires, des artisans, des soldats et des missionnaires, mais il est incapable de retrouver l'embouchure du Mississippi par voie de mer. À la fin de l'année 1686, il part chercher des secours par voie terrestre avec une vingtaine de compagnons. Un drame éclate et, le 19 mars 1687, de La Salle meurt, abattu par l'un de ses compagnons.

Madeleine de Roybon d'Allonne

La traite des fourrures n'est pas le seul lot des hommes. Une femme en a d'ailleurs précédé plusieurs; il s'agit de Madeleine de Roybon d'Allonne, première entrepreneure en « Ontario ». Dès 1679, on la retrouve au fort Frontenac en compagnie de de La Salle. C'est là qu'elle signe, le 24 août 1681, un prêt de 2 141 livres en faveur de l'explorateur criblé de dettes qui lui concède, en retour et en fief de seigneurie, une maison et une terre de deux lieues de large à un endroit nommé Tonequinion (Collins Bay). Au cours de la guerre contre les Iroquois (1686-1700), Madeleine de Roybon d'Allonne sera capturée et perdra son commerce de pelleteries, ses bâtiments et ses terres. Elle retournera en France et s'éteindra vers 1718, à l'âge de 72 ans.

J. L. Gilles Levasseur, Jean Yves Pelletier et Paul-François Sylvestre, *Nos entrepreneurs*, p. 54.

Le deuxième fort construit en 1678 pour bloquer la contrebande contrôle le point stratégiquement important de Niagara, entre les lacs Érié et Ontario. Le fort est construit sur la rive droite de la rivière Niagara à l'embouchure de la rivière Niagara (aujourd'hui Youngstown, New York). Une garnison de 100 hommes la protège. Il se nomme d'abord le fort Conti, puis le fort Niagara. En 1681, le fort est abandonné sous prétexte qu'il coûte trop cher en entretien et en ravitaillement. Il sera reconstruit deux autres fois.

Le détroit de Michillimackinac occupe aussi un site stratégique situé au passage entre les lacs Michigan et Huron. Le fort Buade y est construit en 1683. Cet endroit sert de relais et de point de départ pour des expéditions. À l'été 1671, le jésuite Jacques Marquette y ouvre une mission jésuite dans le détroit, sur l'île de Michillimackinac, qu'il nomme Saint-Ignace. En 1686, le système de défense est une fois encore amélioré, car ce poste est devenu le plus important entrepôt de fourrures de la région des Grands Lacs. Une trentaine de traiteurs y résident. On y compte aussi quelques familles. Des villages amérindiens sont fondés et regroupent jusqu'à 7 000 personnes.

Guerre et commerce dans les Pays-d'en-Haut

Ce commerce est une source de conflits entre le gouverneur et l'évêque. Frontenac s'oppose à M^{sr} de Laval au sujet de la façon d'organiser le commerce de la fourrure et, en particulier, à propos de la pratique de donner de l'alcool aux autochtones en échange de leurs peaux.

Le clergé gagne cette lutte d'influence et le roi rappelle le gouverneur Frontenac en France.

Qu'en penses-tu?

Le rôle de Madeleine de Roybon d'Allonne est-il une exception à la situation subordonnée de la femme à cette époque?

Français et Canadiens

Le terme *Canadien* ou *Canadienne* apparaît dès le début de la colonie. Il fait référence non seulement au lieu de naissance, mais aussi à la façon différente de vivre, de penser et de parler des gens établis en Nouvelle-France.

Les commerçants

En plus des missionnaires et des militaires, nous constatons pour la première fois la présence de marchands dans les Pays-d'en-Haut.

Les traiteurs sont nombreux. Des militaires et des marchands sont actifs dans la traite; par exemple, Nicolas Perrot, Olivier Morel de La Durantaye, Antoine Laumet de Lamothe-Cadillac, Cavalier de La Salle. Mais deux cas suffisent à illustrer leurs activités.

Suivons d'abord les deux frères : Daniel Greysolon Dulhut et Claude Greysolon de la Tourette. Dulhut a 36 ans lorsqu'il émigre au Canada en 1675. Il a été militaire et a occupé divers postes à la cour. C'est un homme méthodique qui a le sens de l'organisation. En Nouvelle-France, il devient commerçant et explorateur. Il voyage en 1678-1679 dans la partie ouest du lac Supérieur, hiverne au saut Sainte-Marie et cherche à amener diverses tribus amérindiennes à faire la paix entre elles et à signer un traité d'alliance avec les Français. À l'été 1680, il se rend au pays des Sioux avec un petit groupe d'hommes et arrive à la source du Mississippi, dont il prend possession au nom du roi de France.

En 1683, il est chargé par le gouverneur Lefebvre de La Barre de retourner à l'ouest du lac Supérieur pour conclure une entente commerciale avec les nations du nord et de l'ouest du lac afin qu'elles ne trafiquent pas avec les Anglais installés à la baie d'Hudson. Il demeure trois ans dans les Pays-d'en-Haut. Il aide à renforcer les fortifications à Michillimackinac et construit, à l'automne de 1686, un établissement fortifié – le fort Saint-Joseph – sur la rive de la rivière Sainte-Claire. Plus tard, devenu commandant du fort Frontenac, il prend part aux campagnes de 1687, de 1689 et de 1696 contre les Iroquois. Il est l'un des principaux artisans de l'entente entre les tribus du lac Supérieur et les autorités de la Nouvelle-France.

En 1684 et 1685, Claude de La Tourette fait construire deux postes de traite : le fort La Maune (ou fort La Tourette) à l'embouchure de la rivière Onaman, au nord-est du lac Nipigon, et un autre à Kaministiquia, au nord-ouest du lac Supérieur (Thunder Bay). Ces postes cherchent à réduire le commerce des tribus de l'ouest avec les Anglais de la baie d'Hudson. C'est de La Tourette qui établit les ententes commerciales avec les autochtones vivant dans les régions allant du lac Supérieur à la baie d'Hudson. Il continue à diriger les deux postes de traite jusqu'en 1693.

Les rivalités avec la Compagnie de la Baie d'Hudson (1669-1713)

Les Anglais cherchent, eux aussi, un passage maritime vers l'Asie, le fameux passage du nord-ouest. Henry Hudson parvient, en 1610, à la baie qui porte aujourd'hui son nom, pénètre dans la baie James et y passe l'hiver. Cette route maritime du nord mène au centre du pays. Elle est, en dépit des difficultés de navigation, une découverte inestimable pour le commerce. L'Angleterre et, plus tard, la France cherchent toutes deux à obtenir le contrôle de ce bassin hydrographique. Cette région fournit en moyenne 200 000 peaux par an.

La création de la Compagnie de la Baie d'Hudson

À Londres, des Groseilliers et Radisson, coureurs des bois et hommes d'affaires qu'ont repoussés les autorités françaises, rencontrent le roi Charles II qui accepte de soutenir une expédition. En 1670, la Compagnie de la Baie d'Hudson est créée, et les deux Français en deviennent les employés. Radisson meurt à Londres, pensionné de la Hudson's Bay Company.

La réponse française

Pour survivre, la colonie française doit s'agrandir sans cesse : ouvrir des postes de traite plus à l'ouest et, depuis 1670, plus au nord, et protéger aussi son réservoir d'approvisionnement en fourrures. Elle doit tout mettre en œuvre pour empêcher que les nations amérindiennes alliées ne se rendent aux comptoirs anglais de la baie d'Hudson, dont les activités de troc ont beaucoup de succès.

Avec le soutien du marchand Aubert de La Chesnaye, une expédition est organisée à la baie James sous le commandement du chevalier Pierre de Troyes. Son but est de se rendre à la baie d'Hudson pour en déloger les Anglais et briser le monopole de la compagnie sur le commerce des fourrures dans le Nord. L'expédition part de Montréal le 20 mars 1686 et comprend une centaine d'hommes (30 soldats et 70 miliciens canadiens). On y trouve aussi trois des fils de Charles Le Moyne, marchand de Montréal : Pierre Le Moyne d'Iberville, Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène et Paul Le Moyne de Maricourt, tous fils du pays nés en Nouvelle-France. Les habitants prennent leur sort en main. Fort Monsoni est atteint le 20 juin 1686. La surprise est totale et le fort est pris sans peine et baptisé fort Bourbon. Un mois plus tard, le fort Albany (Quichitchouane) tombe à son tour et devient le fort Sainte-Anne.

Une capitale pour les Pays-d'en-Haut

En 1701, Antoine Laumet, dit de Lamothe-Cadillac, est chargé par le gouverneur Callières d'une entreprise nouvelle pour les Pays-d'en-Haut : fonder une colonie. Non seulement sa mission est-elle de développer le commerce, mais il doit aussi exploiter les terres dans le détroit entre les lacs Érié et Huron. Les activités de peuplement commencent enfin dans ce qui sera l'Ontario.

Cadillac choisit comme emplacement le passage le plus étroit entre les lacs Érié et Sainte-Claire, sur la rivière Détroit. Le fort Pontchartrain du Détroit est construit en 1701. Il comporte quatre bastions, contient un magasin et des logements. Des terrains sont concédés à des colons et à leur famille. Madame de Lamothe-Cadillac et madame de Tonty, épouses d'Alphonse de Tonty (frère d'Henri) et du lieutenant de Cadillac, habitent le fort. Des familles d'artisans et des interprètes s'établissent autour des bâtiments centraux.

En 1704, Lamothe-Cadillac reçoit du roi, en plus du commandement du fort, la permission de commercer à son compte dans toute cette région. Il est le maître des terres de toute la contrée. Il jouit d'une grande indépendance et n'a même pas l'obligation de rendre des comptes au gouverneur. Il est dommage que le personnage ne soit pas à la hauteur de sa mission.

Détroit est le premier établissement permanent dans les Pays-d'en-Haut. Mais Lamothe-Cadillac, au lieu de développer la colonie comme Champlain l'avait fait pour Québec, cherche à s'enrichir par tous les moyens. Il commerce même avec les Anglais de New York. Ses relations avec les Amérindiens, les missionnaires et le gouverneur s'enveniment. Une enquête est instituée sur son gouvernement.

Dans son rapport, l'enquêteur qualifie Cadillac d'aventurier dont la politique est une menace pour la présence française dans les Pays-d'en-Haut. Il note le peu d'efforts consacrés à la politique de peuplement qui n'est jamais rentable à court terme. Il n'y a toujours que 62 Françaises et Français établis là-bas et à peine 353 arpents ont été défrichés. Il décrit Cadillac comme un despote et un usurier. Le peuplement de la colonie est lent, régresse même. En 1710, elle ne compte que 29 Français et Françaises et 11 familles, dont 6 d'agriculteurs.

Le bilan des efforts de colonisation

Si les Pays-d'en-Haut se développent avec la fondation d'une « capitale » et la présence de militaires, de missionnaires et de commerçants, tous ses efforts de développement interne sont remis en question à cause de la politique extérieure désastreuse de la France en Europe.

Les habitants, comme de Callières, ont assuré la paix avec les autochtones. Les capitaines-marchands issus de familles nées dans la colonie, comme les d'Iberville, ont conquis la baie d'Hudson et contrôlent la vallée du Mississippi. En Amérique du Nord, 60 000 habitants, en pratiquant une politique d'alliance intelligente avec les autochtones, en contrôlant, à des points stratégiques, le commerce des fourrures, en menant une guérilla qui terrifie les marchands de Boston, enferment 1 200 000 anglophones derrière la barrière des Appalaches. Ils ont gagné un pari difficile et donné à la métropole un empire. Comme l'a dit l'historien Guy Frégault : « Les Français ont l'espace et les Anglais ont le nombre. » Les habitants ont réussi à créer une vaste sphère d'influence qui contrôle les trois bassins hydrographiques du continent – le Saint-Laurent, la baie d'Hudson et le Mississippi – et, par là même, le commerce des fourrures qui est le moteur du développement économique de cet empire.

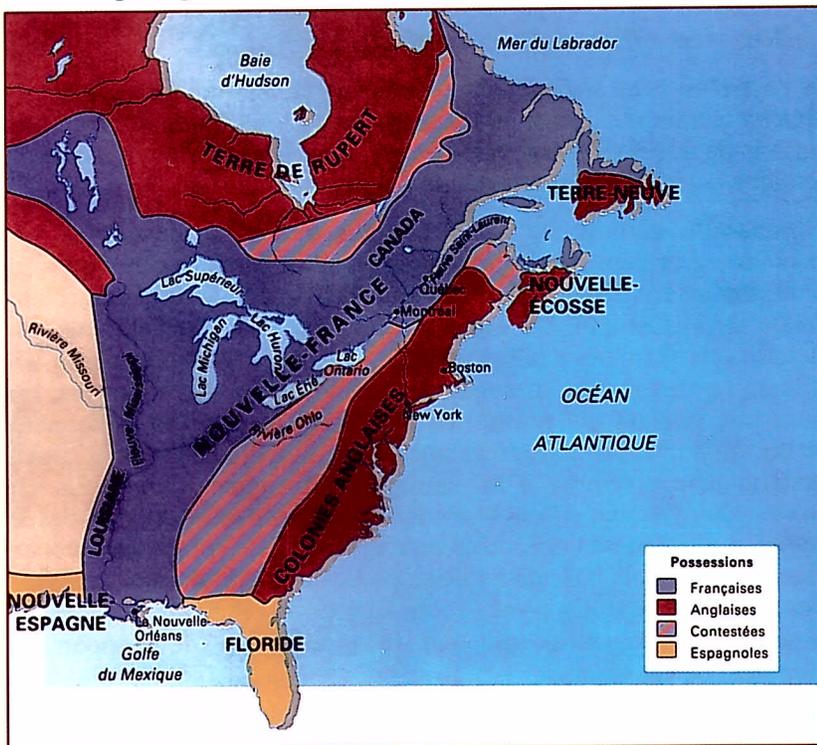
Mais la France n'a pas su saisir sa destinée impériale. Comme l'a bien dit Maurice Séguin, elle n'a pas su choisir entre ses ambitions européennes et l'empire que lui offrait sa colonie.

En 1713, le traité d'Utrecht met fin à la guerre entre la France et l'Angleterre en Europe et en Amérique. Pour garder ses possessions en Europe, où elle a subi de nombreuses défaites, la France abandonne les conquêtes américaines faites par les habitants : l'Acadie, la baie d'Hudson et le pays des Iroquois repassent sous domination anglaise. En perdant ses droits sur le commerce des fourrures du nord, la Nouvelle-France s'appauvrit considérablement. Contrôlant l'embouchure du Saint-Laurent, renforçant le commerce de la baie d'Hudson, les marchands britanniques commencent à étouffer le commerce des habitants.

III – LE CONFLIT ANGLOFRANÇAIS (1713-1763)

En signant le traité d'Utrecht (1713), la France conserve, en Amérique du Nord, un empire tronqué. Elle garde la vallée du Saint-Laurent, les Pays-d'en-Haut (les Grands Lacs) et la vallée du Mississippi jusqu'au golfe du Mexique. Mais elle perd l'Acadie, la baie d'Hudson et la région des Cinq Cantons qui sont les poumons de la colonie au sud, au nord et à l'est. La Nouvelle-France se trouve prise dans un étau : les possessions rendues à l'Angleterre (Terre-Neuve, l'Acadie et les Treize Colonies) contrôlent l'entrée du golfe du Saint-Laurent et les activités à la baie d'Hudson au nord et à l'ouest minent le commerce de la fourrure.

L'Amérique après le traité d'Utrecht



Devant ce danger d'encerclement, la riposte de la France est double : militaire et économique. Elle entreprend, dans un premier temps, de reconstituer une « nouvelle Acadie », plus au nord, comprenant l'île Saint-Jean (aujourd'hui l'île du Prince-Édouard) et surtout l'île Royale (aujourd'hui l'île du Cap-Breton) où la France construit l'imposante forteresse de Louisbourg, qui est censée protéger la voie maritime du Saint-Laurent.

Dans un second temps, la stratégie de la France est de fuir en avant, de pousser les explorations et le commerce des fourrures vers la mer de l'Ouest en vue d'échapper à la concurrence économique de la baie d'Hudson; ce qu'accompliront La Vérendrye et ses fils.

Dates repères

- 1717 Fort Kaministiquia
- 1730-1742 Expéditions de La Vérendrye et de ses fils
- 1731 Fondation du fort Saint-Pierre
- 1732 Fondation du fort Saint-Charles
- 1744 Arrivée du jésuite Pierre Potier
- 1749 Concession des terres à l'Assomption
- 1749 Construction du fort Rouillé
- 1758 Chute du fort Niagara
- 1760 Chute du fort du Détroit
- 1763 Traité de Paris

Les Pays-d'en-Haut et la fourrure (1713-1760)

Les Pays-d'en-Haut jouent toujours le rôle de carrefour des échanges. Durant cette période, la population des colonies anglaises déborde dans les régions plus à l'ouest, dans la vallée de l'Ohio. Pour protéger leur commerce des fourrures et diminuer la contrebande, les Français sont amenés à construire ou à restaurer des forts qui contrôlent la région des Grands Lacs. Une chaîne de forts protège les artères de communication les plus importantes. Le libre commerce des fourrures est établi à l'intérieur de la colonie à partir de 1717, mais l'exportation est réglementée exclusivement vers la France. L'activité commerciale reprend vigoureusement. Le prix des peaux de castors remonte en flèche.

La défense du commerce des fourrures

L'objectif de la Nouvelle-France est de défendre les frontières et de maintenir les points stratégiques qu'elle occupe dans les Pays-d'en-Haut. Or, la menace britannique vient de plusieurs directions.

C'est ainsi que, dans la région du Nord-Ouest, le gouverneur décide en 1715 de renforcer le fort de Michillimackinac, à la sortie du lac Michigan, le fort de La Tourette (La Maune), au nord-est du lac Nipigon, et, en 1726, le fort de Michipicoten, au nord-est du lac Supérieur. Le gouverneur demande à Zacharie Robutel de La Noue d'aller établir de nouveaux postes. Ces forts peuvent servir de points de départ aux expéditions vers la mer de l'Ouest et aussi empêcher les Amérindiens de commercer à la baie d'Hudson avec les Anglais.

De La Noue commence sa mission en juillet 1717. Il reconstruit le fort Kaministiquia bâti par Dulhut en 1678 (Thunder Bay) et se rend ensuite au lac La Pluie. Mais la guerre qui sévit entre des tribus de la région, soit les Sioux et les Cristinaux, ne lui permet pas de poursuivre son objectif. Il revient au fort de Kaministiquia et y reste jusqu'en 1721. Durant ce séjour, de La Noue cherche à recueillir le plus d'informations au sujet de la mer de l'Ouest.

Il faut aussi protéger la route du sud pour que la colonie ne soit pas coupée de ses territoires de la Louisiane. Le fort Niagara, construit en pays iroquois et plus ou moins abandonné depuis 1681, est reconstruit en 1720, puis agrandi, si bien qu'en 1723 il peut loger 300 soldats. Ce fort assure la communication des Pays-d'en-Haut avec l'Ohio et la Louisiane. En 1726, le gouverneur envoie un ingénieur superviser la construction d'un fort de pierres où peuvent loger les officiers et leur famille, et qui comprend une cuisine, une boulangerie, une forge, des magasins et une chapelle. C'est une vraie forteresse.

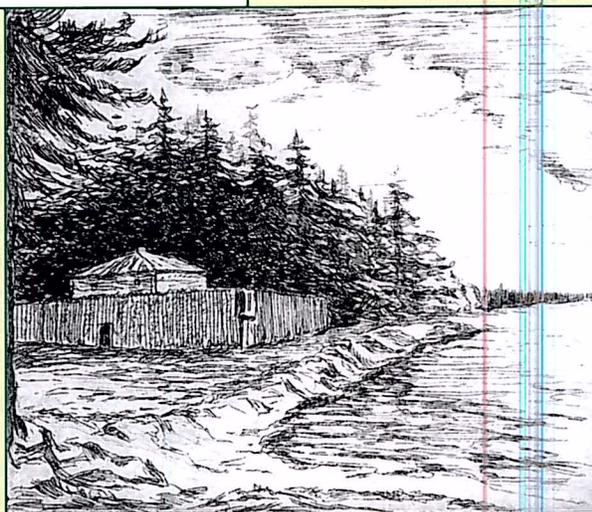
Il faut de plus renforcer la région des Grands Lacs et établir des stratégies pour empêcher la poussée des Anglais dans les Pays-d'en-Haut. Le fort Frontenac assure la navigation sur le lac Ontario. C'est un établissement qui sert d'entrepôt, de poste de ravitaillement et de relais pour les voyageurs et les soldats en route vers de nouvelles garnisons. Il doit maintenant faire contrepoids au système de défense des Anglais établis au fort Oswego.

En 1749, le roi Louis XV ordonne, en vue d'améliorer le système de défense du lac Ontario, la construction du fort Rouillé sur l'emplacement d'un fortin bâti en 1721. Le fort est achevé l'année suivante. Nommé en l'honneur de Louis Rouillé, ministre des colonies, ce fort est construit pour intercepter le commerce des traiteurs amérindiens qui, après les portages des rivières Rouge et Humber, traversent sur la rive sud du lac Ontario et vont négocier avec les Anglais du fort Oswego. C'est dans le but d'augmenter le volume de la traite des fourrures, plutôt qu'à des fins militaires, qu'est construit ce poste. Il est composé de différents bâtiments : celui du commandant et ceux du corps de garde. Une boulangerie, une forge et un magasin assurent les besoins de ses habitants. Gens et canots sont abrités. On a même prévu un cimetière.

Villes et villages

Fort Rouillé

Le fort Rouillé ne survit qu'une décennie. Les Britanniques, après le départ des Français des territoires ontariens, jugent ce fort trop éloigné et préfèrent promouvoir la traite des fourrures à partir du fort Niagara. Les ruines du fort Rouillé sont dégagées en 1878. Un obélisque de près de 10 mètres, dont la forme rappelle celle d'un phare, est érigé en 1884 pour signaler l'emplacement de l'ancien fort français et souligner ainsi l'origine biculturelle de la capitale ontarienne. Ces lieux sont aujourd'hui ceux du site de l'Exposition nationale canadienne (CNE) sur les rives du lac Ontario, à Toronto.



Fort Rouillé (Toronto), 1749.

L'expansion vers l'ouest

La Nouvelle-France s'efforce de reprendre les rênes de son empire commercial dans les Pays-d'en-Haut où elle construit de nombreux forts. Pour respirer, l'empire a toujours besoin de nouvelles terres. Il ne reste plus que l'ouest. La France s'engage dans une démarche qui la conduit jusqu'aux Rocheuses. Le projet de trouver la route de l'Asie, la France n'y a jamais renoncé. Les avantages sont évidents : c'est la porte ouverte au commerce avec l'Orient.

Un enquêteur est envoyé en 1720 dans les colonies françaises d'Amérique; il doit, entre autres, s'informer des possibilités d'une telle exploration. Le jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix est chargé de cette mission. Au printemps 1721, il voyage dans la colonie, surtout dans les Pays-d'en-Haut et au Mississippi. Du fort Frontenac, il se rend dans la région du Niagara, puis au lac Sainte-Claire qu'il qualifie de « *plus bel endroit du Canada* ». À la fin du mois de juin, il est à Michillimackinac qu'il quitte pour aller à la baie des Puants. Il entend parler « *d'une grande rivière*

qui coule à l'ouest et se décharge dans la mer du Sud ». De retour à Michillimackinac, il rencontre de La Noue et un missionnaire ayant vécu chez les Sioux. Il se documente et note ce qu'il voit, observe, calcule et entend. Puis, il poursuit sa route.

Depuis l'abolition des permis en 1717, on cherche à agrandir le réservoir de pelleteries et à réaliser de nouvelles alliances avec les tribus amérindiennes, tout en maintenant celles qui existent déjà. La géographie de l'intérieur de l'Amérique du Nord commence à se définir un peu en ce qui concerne les explorateurs et les voyageurs. Mais il reste que l'on ne connaît alors que peu de choses concernant les territoires menant à la mer de l'Ouest. On imagine un golfe un peu comme celui du Mexique, mais qui s'ouvrirait sur le Pacifique. Et ce que l'on possède bien peu encore, c'est l'idée des dimensions du territoire. On n'imagine pas leur immensité. La situation n'est pas sans rappeler celle des navigateurs qui, deux siècles plus tôt, s'aventuraient sur l'Atlantique, vers l'ouest. De nouveaux instruments permettent de mesurer non seulement la latitude (astrolabe), mais la longitude (horloges gardant bien le temps).

Ce que l'on sait, vers 1730, se résume à peu près à ceci : la mer de l'Ouest se trouverait à la même latitude que le lac Winnipeg. Les Français ayant déjà pénétré jusqu'au lac La Pluie, on connaissait l'existence du bassin hydrographique de la région du lac des Bois (Kénora) et celle de la rivière Winnipeg. Ce que l'on cherche, en fait, c'est une ligne de partage des eaux qui, à partir d'un fleuve coulant vers l'est, permettrait d'atteindre de hautes terres et un autre fleuve coulant, celui-là vers l'ouest et vers le Pacifique.

Portrait



La Vérendrye au lac des Bois, estampe d'Arthur H. Hider.

Pierre Gaultier de Varennes et de La Vérendrye

Pierre Gaultier de Varennes et de La Vérendrye est Canadien. Il est né en 1685 à Trois-Rivières. À partir de l'âge de 19 ans, il prend part à diverses expéditions militaires, en Amérique et en France, puis devient marchand de fourrures. Nommé commandant au fort La Tourette, près du lac Nipigon, en 1726, il part pour les Pays-d'en-Haut. Il y reste quatre ans et, durant cette période, recueille toutes les informations possibles sur la mer de l'Ouest. Il se fait peu à peu sa propre conception de l'intérieur du pays. Vers 1730, La Vérendrye présente un mémoire au gouverneur pour obtenir la permission d'une expédition vers l'ouest. Le mémoire est envoyé à la cour de France. Après avoir consulté le père Charlevoix, le ministre de la Marine qui s'occupe des colonies consent au départ de La Vérendrye. Le côté commercial de l'aventure est d'une grande importance. Le ministre donne son appui, sans donner son argent. La Vérendrye doit emprunter à des marchands de fourrures les fonds nécessaires pour financer son entreprise.

Forts, postes de traite et missions



Témoignage

Détroit et la mission huronne de l'Assomption

On prétend que c'est ici le plus bel endroit du Canada, et véritablement, à en juger par les apparences, la Nature ne lui a rien refusé de ce qui peut faire un Pays charmant.

Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, p. 536.

Aujourd'hui, la frontière séparant le Canada et les États-Unis divise la rivière du Détroit, coupant la ville de Détroit de la ville de Windsor. Cette division n'existait pas avant 1796. La région faisait un tout. Fondé en 1701, le fort Pontchartrain du Détroit occupe la rive droite et Windsor, la rive gauche. Durant le régime français, avant 1760, la population vit près du fort, tandis que les Amérindiens vivent en face, où se trouve aussi la mission de l'Assomption. En 1749, 22 terres sont concédées aux Français sur la rive gauche, près de la mission.

Le premier foyer de peuplement français en Ontario

En 1728, le commandant du fort Pontchartrain, Alphonse de Tonty, est remplacé par Henri-Louis de Boishébert. Le nouveau commandant encourage vivement l'agriculture. Il juge le sol fertile et demande au gouverneur Beauharnois d'y établir de nouveaux colons. Il suggère que l'on octroie des terres aux soldats revenus à la vie civile.

En 1734, le roi accorde des concessions, mais les conditions qu'il pose sont lourdes : paiement d'un loyer annuel en fourrures, interdictions et obligations de toutes sortes. La population ne s'accroît que lentement. En 1736, le fort et le village comptent 40 familles, une garnison de 17 soldats, quelque 80 hommes et coureurs des bois. En 1740, on constate la présence de 100 familles.

En 1749, le gouverneur de la Nouvelle-France, La Galissonnière, est d'avis que le peuplement doit être intensifié dans certaines régions stratégiques de la colonie, du fait de la menace anglaise dans la vallée de l'Ohio. La région de Détroit est de celles-là. On promet aux hommes qui s'installeront là-bas de faire vivre leur femme et leurs enfants durant une année, et la proclamation est publiée dans toutes les paroisses du Canada : « *Chaque homme qui ira s'établir au Détroit recevra gratuitement une pioche, une hache, un soc de charrue, une grosse et une petite tarière. On lui fera l'avance des autres outils, devant être payés dans deux ans. Il sera payé à chacun une vache qu'il rendra sur le croît.* »

(Laurier Carrière, *Les Français dans les Pays d'en Haut*, p. 251.)

À partir de 1749, l'arrivée des familles des colons change la vocation de l'endroit. La mission huronne devient, en 1767, la paroisse française Notre-Dame-de-l'Assomption. Pierre Potier en est le curé.

Beaucoup de gens de Montréal et de soldats licenciés profitent de l'offre et se regroupent autour de la mission huronne de l'Assomption. Un capitaine de milice est nommé dès le début. C'est le début du peuplement franco-ontarien. On plante des vergers (pruniers, cerisiers et pommiers)